INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE–DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE–DE BLAINVILLE TENUE LE 21 SEPTEMBRE 2023 À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE LORRAINE

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Jean Comtois, président
Monsieur Christian Charron, vice-président
Madame Christine Beaudette, déléguée
Monsieur Eric Westram, délégué
Monsieur Patrick Archambault, représentant
Monsieur Michel Milette, représentant
Madame Lori Doucet, représentante
Madame Carla Brown, représentante

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur André Lapointe, coordonnateur du comité de gestion
Monsieur Francis Lanouette, directeur
Monsieur Éric Fournier, directeur adjoint
Monsieur Luc Larocque, directeur adjoint
Monsieur Jean-François Lalande, assistant-directeur
Me Mélanie Dinel, secrétaire corporative adjointe

Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée conformément à l'entente intermunicipale.

1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE

2023-09-130 Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Eric Westram
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PROCÉDER à l'ouverture de l'assemblée, il est **9 h 04.**

L'assemblée est suspendue et reprend à **10 h 04.**

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-09-131 Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette
APPUYÉ par Eric Westram
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. **Ouverture de l'assemblée;**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
3. **Secrétariat corporatif;**

Formules Municipales No 4914-A-PS-O (FLA-764)

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

3.1 **APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 24 août 2023;**

4. **Direction générale;**

4.1 **AUTORISATION DE SIGNATURE – Lettre d'entente – Utilisation des excédents d'actifs au volet courant du régime de retraite en date du 31 décembre 2021**

4.2 **AUTORISATION – Conclusion d'un contrat de gré à gré – *Règlement no 9 sur la gestion contractuelle* – Service de remorquage**

4.3 **RATIFICATION – Regroupement du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Autorisation à joindre un regroupement d'acquisition de véhicules à usage policier**

5. **Technologies;**

5.1 **AUTORISATION DE SIGNATURE – Renouvellement du contrat de service – Applications financières – Solution PG**

5.2 **AUTORISATION DE SIGNATURE – Renouvellement du contrat de service – Applications policières – Solutions Emergensys inc.**

6. **Ressources humaines;**

7. **Finances;**

7.1 **DÉPÔT – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;**

7.2 **DÉPÔT – Liste mensuelle des chèques émis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – Août 2023;**

8. **Régime de retraite**

9. **Comité de gestion;**

10. **Affaires juridiques;**

11. **Avis de motion ou adoption de règlements;**

12. **Affaires nouvelles;**

13. **Période de questions;**

14. **Clôture et levée de l'assemblée.**

3. SECRÉTARIAT CORPORATIF

3.1

2023-09-132 **APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 24 AOÛT 2023**

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 24 août 2023 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative adjointe dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;

ATTENDU QUE ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;

ATTENDU QU'une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Christine Beaudette
et **RÉSOLU** à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 24 août 2023 soit approuvé tel que rédigé;

QUE conformément à l'article 12 du *Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville*, la secrétaire corporative adjointe est dispensée d'en faire lecture.

4. <u>DIRECTION GÉNÉRALE</u>

4.1

2023-09-133

AUTORISATION DE SIGNATURE – LETTRE D'ENTENTE – UTILISATION DES EXCÉDENTS D'ACTIFS AU VOLET COURANT DU RÉGIME DE RETRAITE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2021

ATTENDU QUE le volet courant du Régime complémentaire de retraite de la Régie affiche un excédent d'actif en date du 31 décembre 2021;

ATTENDU QU'une entente entre les parties doit être convenue dans le but d'utiliser un excédant d'actif additionnel et qu'une entente de principe a été convenue à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram
APPUYÉ par Christine Beaudette
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER l'utilisation des excédents d'actifs au volet courant du régime en date du 31 décembre 2021 tel que prévu à la lettre d'entente;

D'AUTORISER le président, ou en son absence, le vice-président, le directeur et la secrétaire corporative adjointe à signer, pour et au nom de la Régie, la lettre d'entente concernant l'utilisation des excédents d'actifs au volet courant du régime en date du 31 décembre 2021.

4.2

2023-09-134

AUTORISATION – CONCLUSION D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ – RÈGLEMENT NO 9 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE – SERVICE DE REMORQUAGE

CONSIDÉRANT les expériences de la Régie en matière de remorquage depuis sa création;

Formules Municipales No 4614-A-PS-O (FLA-764)

INITIALES DU PRÉSIDENT

MD

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT la *Tarification du remorquage concernant les activités permises* adoptée par le gouvernement du Québec, qui détermine les tarifs applicables aux activités de remorquage auxquels la Régie fait appel dans le cadre de ses opérations;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt, pour la Régie, de tenter une nouvelle approche en matière de remorquage dans le cadre d'un projet pilote en contractant auprès d'un seul principal fournisseur de services remplissant l'ensemble des attentes au niveau technique;

CONSIDÉRANT le *Règlement no 9 sur la gestion contractuelle* de la Régie, et plus particulièrement les articles 10.2 et 11.2;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron
APPUYÉ par Eric Westram
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER la Régie, conformément à l'article 11.2 du *Règlement no 9 sur la gestion contractuelle*, à conclure de gré à gré un contrat visant des services de remorquage dont la valeur varie entre 50 000 $ et le seuil obligeant à l'appel d'offres public, pour une durée de deux (2) ans, avec Remorquage My-Jo inc.;

D'AUTORISER la Régie, malgré l'article 10.2 du *Règlement no 9 sur la gestion contractuelle*, à octroyer un contrat de gré à gré pour des services de remorquage pour une durée de deux (2) ans, sans avoir solliciter plus d'une entreprise;

D'AUTORISER le directeur à signer, pour et au nom de la Régie, tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

4.3

2023-09-135 **RATIFICATION, REGROUPEMENT DU CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) – AUTORISATION À JOINDRE UN REGROUPEMENT D'ACQUISITION DE VÉHICULES À USAGE POLICIER**

ATTENDU QU'il y a lieu que la Régie adhère au nouveau regroupement d'achat de véhicules légers géré par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

ATTENDU QUE cette adhésion permettra à la Régie d'obtenir des économies sur ces véhicules en participant à ce regroupement;

ATTENDU QUE la Régie a déposé un mandat « Participant » visant à l'engager envers le CAG pour une période d'un (1) an;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

DE RATIFIER la participation de la Régie au regroupement d'achats géré par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'achat de véhicules légers à usage policier et ce, pour une durée d'un (1) an;

DE RATIFIER l'adhésion de la Régie à l'appel d'offres de la CAG à cet effet;

D'AUTORISER le chef de service – Technologies de l'information à signer, pour et au nom de la Régie, tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

5. <u>TECHNOLOGIES</u>

5.1

2023-09-136 **AUTORISATION DE SIGNATURE – RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE – APPLICATIONS FINANCIÈRES – SOLUTION PG**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au renouvellement du contrat de service des applications financières avec la compagnie PG Solutions;

CONSIDÉRANT l'article 573.3 paragraphe 9 de la *Loi sur les cités et villes* à l'effet que les règles d'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est l'entretien d'équipements spécialisés qui doit être effectué par le fabricant ou son représentant;

CONSIDÉRANT la nature du contrat concerné;

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de service – technologies de l'information, d'autoriser la conclusion du contrat concerné de gré à gré;

CONSIDÉRANT les pouvoirs contractuels dévolus aux parties;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette
APPUYÉ par Eric Westram
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER la conclusion de gré à gré du contrat de service des applications financières entre la Régie et la compagnie Solutions PG pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 pour un montant maximal de 26 743,19 $ (taxes incluses);

D'AUTORISER la signature par le chef de service – technologies de l'information, pour et au nom de la Régie, du contrat concerné;

D'AUTORISER la trésorerie à imputer les sommes nécessaires à même les disponibilités budgétaires du poste numéro 02-190-00-414.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat 2023-19.

5.2

Formules Municipales No 4614-A-PS-O (FLA-764)

INITIALES DU PRÉSIDENT
UD
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

2023-09-137 **AUTORISATION DE SIGNATURE – RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE – APPLICATIONS POLICIÈRES – SOLUTIONS EMERGENSYS INC.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au renouvellement du contrat de service des applications policières avec la compagnie Solutions Emergensys inc.;

CONSIDÉRANT l'article 573.3 paragraphe 9 de la *Loi sur les cités et villes* à l'effet que les règles d'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est l'entretien d'équipements spécialisés qui doit être effectué par le fabricant ou son représentant;

CONSIDÉRANT la nature du contrat concerné;

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de service – technologies de l'information, d'autoriser la conclusion du contrat concerné de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité

D'AUTORISER la conclusion de gré à gré du contrat de service des applications policières et incendies entre la Régie et la compagnie Solutions Emergensys inc. pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 pour un montant de 99 150,59 $ taxes incluses;

D'AUTORISER la signature par le chef de service – technologies de l'information, pour et au nom de la Régie, du contrat concerné;

D'AUTORISER la trésorerie à imputer les sommes nécessaires à même les disponibilités budgétaires du poste numéro 02-210-11-414.

La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat 2023-18.

6. RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet.

7. FINANCES

7.1

2023-09-138 **DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER**

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.

7.2

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

2023-09-139 **DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – AOÛT 2023**

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par l'émission de chèques, et ce, au cours du mois d'août 2023 totalisant un montant de 318 929,69 $.

8. RÉGIME DE RETRAITE

Aucun sujet.

9. COMITÉ DE GESTION

Aucun sujet.

10. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun sujet.

11. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun sujet.

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-09-140 L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette
APPUYÉ par Christian Charron
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'assemblée soit levée, il est **10 h 06.**

RÉGIE DE POLICE
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL
PAR Mélanie Dinel
CE 1e/11 20 23

Monsieur Jean Comtois
Président

Me Mélanie Dinel
Secrétaire corporative adjointe

Formules Municipales No 4614-A-PS-O (FLA-764)